15.02.2006 – 11:55 Uhr

Grève chez Swissmetal: L'usine de Dornach ne doit pas être touchée

Zurich (ots) -

Les employés de Dornach et les Employés Suisse exhortent toutes les parties à user de bon sens et à trouver sans délai une solution qui mette fin à la grève à Reconvilier. Dans le cas contraire, ils craignent qu'il y a ait des répercussions pour l'usine de Dornach.

A l'occasion de l'assemblée du personnel organisée le 3 février à l'usine de Dornach, les employés de Swissmetal avaient certes annoncé qu'ils comprenaient et respectaient les craintes de leurs collègues et de toute la région de Reconvilier, mais ils avaient également souligné qu'ils avaient peur pour l'avenir de l'entreprise dans son ensemble. Ils en étaient donc arrivés à la conclusion qu'une grève ne pouvait pas être le moyen permettant d'atteindre l'objectif et la réprouvaient. Leur attitude n'a pas changé.

La grève dure maintenant depuis trois semaines déjà, et les fronts se sont encore durcis malgré les interventions du Conseiller fédéral Joseph Deiss et d'un médiateur. Les quelque 370 collaborateurs et collaboratrices de Dornach et les Employés Suisse n'arrivent pas à comprendre pourquoi les parties n'ont toujours pas trouvé de solution. Ils sont scandalisés par le fait que des blocus et autres mesures entravent le travail à Dornach et que les parties concernées soient aussi entêtées. Ils se font beaucoup de soucis pour l'usine de Dornach. Ils souhaitent pouvoir travailler normalement et ne veulent pas subir des désagréments à cause de l'attitude d'autrui. De concert avec les Employés Suisse, ils exigent donc des parties en présence qu'elles trouvent sur le champ une solution qui permette de poursuivre le travail à Dornach et à Reconvilier.

Les employés de Dornach souhaitent que les deux sites puissent collaborer afin d'assurer un avenir positif à l'ensemble de l'entreprise.

Les Employés Suisse et la représentation des employés à Dornach sont prêts à offrir leurs bons services de médiation.

En cas de questions:

Hans-Peter Jermann, Président de la commission du personnel,
079 500 63 88

Christof Burkard, Chef Département juridique des Employés Suisse,
044 368 11 11

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) et Chimie/Pharmacie. Environ 27 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et VSAC (Chimie, fondée en 1993).

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100504450 abgerufen werden.